

# Document d'Entrée en Relation

Conformément à l'article 325-3 du Règlement général de l'AMF et à l'article L520-2 du Code des assurances.



**DSS FINANCES** est une S.A.R.L au capital de 8.000€, dont le siège social est situé au 28 rue Jean Dollfus, 06400 CANNES Immatriculée au RCS de CANNES sous le numéro 420 379 612 et représentée par Stéphane MORANA. - Immatriculée à l'ORIAS ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le numéro 07001559, sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - <https://acpr.banque-france.fr> Ses activités sont : Démarcheur financier, Courtier en Assurance, Courtier en Opérations Bancaires et Services de Paiements, Mandataire d'Intermédiaire en Assurance, Mandataire d'intermédiaire en Opérations Bancaires et Services de Paiements. Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle CPI 0605 2018 000 025 185 délivrée par la CCI de Nice.

**Tél. : 04.93.46.03.37 Site web : [www.dssfinances.fr](http://www.dssfinances.fr) - Email : [contact@dssfinances.fr](mailto:contact@dssfinances.fr) Réclamation : [reclamation@dssfinances.fr](mailto:reclamation@dssfinances.fr)**

**Pôle FINANCE** : 28 rue Jean Dollfus 06400 CANNES [contact@dssfinances.fr](mailto:contact@dssfinances.fr) Tél. : 04.93.46.03.37 Site web : [www.dssfinances.fr](http://www.dssfinances.fr)

**Pôle ASSURANCE** : 119 bd Sadi Carnot 06110 LE CANNET : [assurance@dssfinances.fr](mailto:assurance@dssfinances.fr) Tél : 04.93.46.80.83 (Tous les jours de 9h à 12h)

**Pôle IMMOBILIER** : 28 rue Jean Dollfus 06400 CANNES - [contact@dssimmo.fr](mailto:contact@dssimmo.fr) - Tél : 04.93.46.17.66 Site web : [www.dssimmo.fr](http://www.dssimmo.fr)

## Présentation de l'entreprise

DSS FINANCES est une société indépendante de Conseil en Gestion de Patrimoine, fondée et dirigée par Stéphane MORANA.

Experts en stratégie patrimoniale depuis plus de 20 ans, nous avons développé notre savoir-faire pour apporter une solution globale ou des réponses spécifiques aux demandes des particuliers et des entreprises.

Aujourd'hui, DSS FINANCES s'appuie sur ses compétences dans les domaines d'activités suivants :

- L'assurance
- Le financement
- L'immobilier
- Le financier

En tant que société de conseil, nous établirons un diagnostic global de votre situation et serons en mesure de vous proposer les meilleures solutions.

Par ailleurs, nous répondrons à toutes vos questions dans le domaine juridique, fiscal et financier telles que :

- Les pressions fiscale et sociales sont de plus en plus élevées : comment les minorer ?
- Le niveau des retraites est incertain : comment se créer un complément de revenus ?
- Le pouvoir d'achat est en stagnation : comment développer son patrimoine malgré cette contrainte ?
- Les marchés sont volatiles : comment optimiser mon épargne ?

Notre entreprise justifie de garanties civiles professionnelles pour l'ensemble de ses activités.

Ces couvertures sont conformes aux exigences du Code monétaire et financier, du Code des assurances et de la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Le présent document résume toutes les informations légales que DSS FINANCES doit vous avoir communiquées dès le début de la relation.

DSS FINANCES est seul destinataire des informations recueillies.

## Statuts légaux

DSS FINANCES est inscrit au Registre des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance auprès de l'ORIAS ([orias.fr](http://orias.fr)) sous le numéro 07001559.

### → COURTIER D ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE (COA) - COURTIER - B

DSS FINANCES est inscrit sous le numéro 07001559 auprès de l'ORIAS ([orias.fr](http://orias.fr)), placé sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) ([acpr.banque-france.fr](https://acpr.banque-france.fr)). Courtier - b au titre de l'Art. L520-1 II 1er du code des assurances.

RCP CGPA d'un montant de 5 257 000€ par année d'assurance sous le numéro de Police 55173.  
RCP AXA 2eme ligne d'un montant de 10.514.000€ police n°105080320498

Garantie financière CGPA d'un montant de 121 000€ par année d'assurance sous le numéro de police 55173.

DSS FINANCES est adhérent à la CSCA, association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ([amf-france.org](http://amf-france.org)).

### → DÉMARCHEUR BANCAIRE ET FINANCIER MANDATÉ PAR LES SOCIÉTÉS

Démarcheur bancaire et financier mandaté par la société.

RCP CGPA d'un montant de 5 257 000€ par année d'assurance sous le numéro de police 55173. RCP AXA 2eme ligne d'un montant de 2.523.000€ police n°105080320498

### → COURTIER EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT (COBSP)

DSS FINANCES est inscrit dans la catégorie COBSP au Registre des Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement auprès de l'ORIAS sous le numéro 07001559.

RCP CGPA d'un montant de 5 257 000€ par année d'assurance sous le numéro de police 55173.  
RCP AXA 2eme ligne d'un montant de 10.514.000€ police n°105080320498

Garantie financière CGPA d'un montant de 121 000€ par année d'assurance sous le numéro de police 55173.

### → AGENT IMMOBILIER

Conformément à la Loi n°70-9 portant sur les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce, DSS FINANCES est titulaire de la carte professionnelle numéro CPI 06052018000025185 délivrée par la chambre de Commerce et de l'Industrie de NICE.

Carte portant la mention « non-détention de fonds » et « absence de garantie financière ».

RCP CGPA d'un montant de 1 577 000€ par année d'assurance sous le numéro de police 55173.

## Nos partenaires

Notre entreprise, dans le cadre de conventions de partenariats, commercialise des produits et services de partenaires dans le cadre de ses statuts réglementés. Pour autant, DSS FINANCES n'a pas d'incitations financières particulières à proposer un produit plutôt qu'un autre.

Aucun lien de nature capitalistique n'existe entre les fournisseurs de produits et DSS FINANCES. Cette notion d'indépendance par rapport aux fournisseurs fait partie de nos valeurs primordiales.

DSS FINANCES n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance mais son analyse se fonde sur un nombre restreint de contrats d'assurances présents sur le marché. Ses partenaires assureurs sont : Allianz, Axa, Générali, MMA, Swiss Life, UAF, Cardif, FMA, April, Solly azar, Netvox, ECA, Metlife, Maxance, Apivia, Malakoff Médéric, Alptis, Cegéma, Mondial assistance, RCD pro, Prémavals, Zéphir.

## Modalités de rémunération

DSS FINANCES est rémunérée sous forme de commissions rétrocédées par ses partenaires.

La rémunération de chaque Mission correspond à un service rendu qui sert au mieux vos intérêts.

De façon générale et sous réserve de la réglementation applicable, nos Missions peuvent être rémunérées par :

- des honoraires (au forfait, au temps passé, et/ou au résultat) ; et/ou
- des rémunérations liées aux décisions d'investissement que vous choisirez à l'issue de certaines Missions, le plus souvent assises sur les montants investis et pouvant être fonction de la durée de l'investissement si la Mission est fournie d'une manière non indépendante.

En outre, afin d'améliorer la qualité de notre Mission et dans votre intérêt, nous vous indiquons que nous sommes susceptibles de bénéficier de certains avantages non monétaires mis à notre disposition par des tiers, sous réserve de la réglementation applicable à chaque Mission convenue entre nous.

## ASSURANCE VIE

### FRAIS D'ENTRÉE

Notre rémunération se compose des frais d'entrée représentant un pourcentage du montant de l'investissement, déduction faite de la part acquise à l'assureur et/ou à la société de gestion.

Placements financiers < à 25 000 €	4,25 %
Placements financiers entre 25 000 € et 50 000 €	3,50 %
Placements financiers entre 50.001 € et 99.999 €	3,0 %
Placements financiers entre 100.000 € et 150.000 €	2,0 %
Placements financiers entre 150.001 € et 199.999 €	1,5 %
Placements financiers entre 200.000 € et 250.000 €	1 %
Placements financiers entre 250.001 € et 500.000 €	0,25 %
Placements financiers > 500 000 €	0,50 %

### FRAIS SUR VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute vente de produits d'assurance ou de placements financiers, DSS FINANCES percevra des frais sur les versements complémentaires.

Placements financiers (Assurance vie, Contrat de capitalisation, PEA...)	4,25 % max. du montant
Placements financiers défiscalisants (PERP...)	4,25 % max. du montant

### FRAIS SUR ARBITRAGES

Pour toute vente de produits d'assurance ou de placements financiers, DSS FINANCES percevra des frais sur les arbitrages.

Placements financiers	1 % max
-----------------------	---------

### COMMISSIONS DE GESTION SUR LES OPCVM

Des commissions de gestion sur les OPCVM seront perçues par DSS FINANCES :

Monétaires	0,00 % min	1,50 % max
Obligataires	0,00 % min	1,50 % max
Actions	0,00 % min	1,50 % max
Divers (Fonds structurés, fonds de gestion alternative...)	0,00 % min	3,00 % max

La rémunération versée est justifiée par l'offre de services et produits diversifiée qui peut vous être présentée par DSS FINANCES et par l'amélioration du service fourni au moyen de la vérification périodique faite par DSS FINANCES que les services ou les produits initialement proposés sont toujours adaptés à vos objectifs, à votre situation financière et à votre expérience.

## GESTION DE PATRIMOINE

### HONORAIRES DE CONSEIL ET INGÉNIERIE PATRIMONIALE

Les prestations de conseil et d'ingénierie patrimoniale donnent lieu à facturation d'honoraires en fonction de la complexité et de l'urgence du dossier que nous avons pu cerner dans ses grandes lignes lors de notre entretien, cette Mission vous sera facturée : 80 € H.T. de l'heure pour une mission simple et 150 € H.T. de l'heure pour une mission d'urgence.

Bilan découverte	500 € TTC
Diagnostic patrimonial détaillé	1400 € TTC

## AUTRES FRAIS

En cas de suivi d'investissement, une facturation par abonnement annuel sera mise en place.

Suivi du (ou des) investissement(s)	500 € / an
-------------------------------------	------------

## ASSURANCES

### FRAIS DE DOSSIER

En cas de souscription de contrats d'assurances, des frais de dossier sont mis en place, c'est-à-dire une rémunération payée directement par le souscripteur ou l'adhérent. Le montant de ces honoraires s'élève à :

Solutions de santé/prévoyance ( <i>Accident de la vie, Hospitalisation, Décès invalidité, Obsèques...</i> )	50 € max
Assurances Professionnelles	250 € max
Assurances Auto/Moto, Habitation	150 € max
Assurance emprunteur (si reprise à la concurrence)	5 % du gain max
Assurance emprunteur (pour tout nouveau contrat)	50 € max

## IMMOBILIER

### BAREME D'HONORAIRES IMMOBILIER

#### Immobilier d'habitation / Vente

De 1€ à 60.000€	Montant forfaitaire de 6.000 € TTC	De 200.001€ à 300.000€	6 % TTC
De 60.001€ à 100.000€	10 % TTC	300.001€ à 600.000€	5 % TTC
De 100.001€ à 145.000€	8.5 % TTC	+ 600.001€	4.5 % TTC
De 145.001€ à 200.000€	7 % TTC	Honoraires d'estimation	200 € TTC

#### Immobilier Commercial et d'Entreprise

De 1€ à 125.000€	Montant forfaitaire de 18.000 € TTC	De 300.001€ à 600.000€	13.2 % TTC
De 125.001€ à 200.000€	14.4 % TTC	+ 600.001€	12 % TTC
De 200.001€ à 300.000€	13.8 % TTC		

## Traitement des Données à caractère personnel

Dans le cadre de nos relations, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant ce que vous acceptez expressément. Les Données à caractère personnel que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par notre responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD). Nous nous engageons à préserver la sécurité et l'intégrité de vos Données.

Les informations recueillies à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de la présente Mission sont traitées en vue de la bonne réalisation de cette dernière et des obligations réglementaires qui nous incombent, notamment en matière de Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et du Financement du Terrorisme (LCB-FT).

Nous nous engageons à ne collecter et traiter les Données recueillies qu'au regard des finalités de la Mission convenue entre nous.

Ces Données à caractère personnel sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer notre Mission dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Vous reconnaissez que ces Données concernent vos Données à caractère personnel et plus particulièrement : situation patrimoniale, financière, professionnelle, connaissance et expérience en placements, tolérance au risque, capacité à supporter des pertes financières, objectifs, besoins etc. et vous nous donnez votre consentement pour leur utilisation.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs Données personnelles.

Certaines informations peuvent être transmises aux producteurs et partenaires dont les produits sont conseillés au titre de la présente Mission, en cas d'une souscription et des suivis y afférents, ainsi qu'aux autorités administratives, judiciaires, ou de contrôle, le cas échéant.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ses droits liés au traitement des Données à caractère personnel selon les modalités indiquées dans le cadre du Document d'Entrée en Relation (DER) et de la présente Lettre de Mission.

Par ailleurs, vous nous autorisez à communiquer l'ensemble de vos Données à nos prestataires informatiques pour le traitement des différents documents relatifs à notre Mission.

Les Données à caractère personnel collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces Données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL 3 place de Fontenoy TSA 80715 -75334 Paris cedex 07.

## Traitement des réclamations

En cas de différend vous pouvez saisir le Service de réclamation/service clientèle du Cabinet :

### Par téléphone

au 04 93 46 80 83

### Par mail

reclamation@dssfinances.fr

### Par courrier

DSS FINANCES  
Service Réclamation  
119 bd Sadi Carnot  
06110 LE CANNET

DSS FINANCES s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.
- S'il ne vous est pas donné satisfaction dans le délai de 2 mois, vous pouvez saisir par la suite :

### Médiateur de l'Assurance

À partir du site : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)

Par mail : [le-mediateur@mediation-assurance.org](mailto:le-mediateur@mediation-assurance.org)

Par courrier simple adressé à :

LA MÉDIATION de L'ASSURANCE ·  
POLE PLANETE CSCA · TSA 50110  
75441 PARIS cedex 09

### Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

4 place de Budapest  
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09  
<https://acpr.banque-france.fr>

Pour les réclamations ne relevant pas de l'AMF et/ou de l'ACPR :

### Médiation de la Consommation & Patrimoine

Médiation de la Consommation & Patrimoine  
12 Square Desnouettes – 75015 Paris

<https://mcpmediation.org/>

Je soussigné(e) ....., atteste avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

**SIGNATURE :**

*Précédée de la mention « lu et approuvé »*